

SYMPHONIE

(Voir gravure)

Ces deux frères jumeaux de la porcherie étaient venus au marché, de la ville attachés par la patte au bout d'une corde, comme deux hannetons au bout d'un fil. Ils marchaient, par les chemins, ingénus, confiants, puisque leur mère, leurs cousins, leurs oncles cheminaient avec eux. Ils ne connaissent ni les hommes ni le monde et croient bénévolement qu'ils sont en droit de vivre en frères avec les uns et d'user de l'autre en usufruit. Elles ont encore des illusions, ces petites bêtes. A cet âge, les illusions sont ce qui nous manque le moins à tous.

Donc, arrivés sur le marché, un tas de gens irrespectueux les palpent, les pincent, leur ouvrent la gueule jusqu'à ce que survienne la vieille fermière. Elle gouverne une ferme d'importance, puisqu'on y tue deux cochons par an. C'est sur cette boucherie-là que se juge la valeur d'un fermier. En certaines provinces, les crocs du charnier et les saloirs de la cave disent tout de suite sa solvabilité et de sa prospérité.

La fermière a jeté les yeux sur les deux frères. Ils sont roses et blancs ; ils ont le poil blond et fin. Ils remuent le groin avec grâce et tortillent la queue avec esprit. Ils sont achetés, on les sépare de leur mère, non sans cris de détresse. A la bonne femme maintenant de les conduire ou de les emporter à la ferme. En fin les prenant par la douceur et la tendresse, elle en viendra peut-être à bout.

Elle les installe donc ; un dans un panier où il a l'air d'un poussin à demi sorti de l'œuf ; et elle prend le second sur son bras comme un nourrisson. Les voilà tous trois en route.

La première surprise passée, l'inquiétude les a gagnés et tous deux commencent à pousser des cris singuliers et à prendre des attitudes très en situation.

Celui que la fermière porte sur le bras cligne des yeux et tire la langue, les pattes abandonnées — exhumant du fond de son gosier des lamentations désolées, des reproches inarticulés. Ils laisse sa petite queue retomber sans espoir. "Que va faire de moi cette horrible vieille, elle est laide. Aussi lui tourné-je le dos pour ne la point l'apercevoir. Ce n'est plus là ma mère et ses petits grognements de tendresse câline."

L'autre, dans son panier, les pattes repliées, le gosier contracté, la gueule ouverte, émet des plaintes désespérées — car il se laisse aller au désespoir, lui, cela se voit de reste.

La vieille fermière, elle, emporte ses deux victimes futures avec l'insouciance, l'insensibilité, l'impassibilité de la Destinée qu'elle représente. Elle ne s'apitoiera pas, elle ne les lâchera pas. Seulement, les cris des deux petits pourceaux lui déchirent les oreilles et elle en ferme les yeux et en froncé le sourcil.

Symphonie, a écrit sous son dessin l'artiste qui, à la sûreté et à la finesse du crayon, joint pas mal d'esprit. Symphonie, "union et concordance de sons musicaux," dit le dictionnaire. Tous les sons, en effet, peuvent être musicaux ; il ne s'agit que de les mettre d'accord.

PIERRE D'OSSONE.

Les *Farces de Piron* continuent de faire rire tout le monde. Les fronts se dérident infailliblement. Pourrait-il en être autrement, lorsqu'à chaque page on trouve une farce désopilante. Qu'on s'empresse donc de se procurer cette intéressante brochure. Prix : 10c. G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine.

AMUSEMENTS SCIENTIFIQUES

LE VENT

Nous avons eu déjà l'occasion de constater que si l'on chauffe un corps solide ou liquide, il se dilate ; il en est de même pour les corps gazeux. Ainsi l'air se dilate en s'échauffant, et devient, par suite, plus léger à volume égal ; il s'élève donc, poussé de bas en haut par l'air froid environnant qui est plus dense.

On s'étonne parfois d'avoir froid aux jambes quand on est assis devant un bon feu ; c'est que l'air chaud s'élevant dans la cheminée produit un vide, et fait pénétrer du dehors l'air froid, qui, passant sous les portes, arrive jusqu'à la cheminée.

Les mouches sentent bien que l'air chaud occupe la partie supérieure d'un appartement ; on les voit, principalement, à l'entrée de l'hiver, se poser au plafond ou sur les corniches des meubles.

La différence de température de l'air, plus échauffé en certaines régions du sol qu'en



d'autres, est une des principales causes du vent.

Nous le démontrerons en répétant une expérience bien simple de Franklin.

Nous sommes en hiver ; vous êtes dans une chambre bien chauffée, tandis que l'appartement voisin est froid. Entre-baillez la porte de communication, et placez deux bougies allumées devant l'ouverture, l'une en haut, l'autre en bas ; vous constaterez que les deux flammes sont entraînées en sens opposés ; celle de la bougie supérieure est dirigée vers la chambre froide par le courant d'air chaud qui y pénètre en montant ; au contraire, la flamme de la bougie inférieure est chassée à l'intérieur de l'appartement chauffé par l'air froid qui vient du dehors.

Comme amusement, vous pouvez demander à quelqu'un dans quel sens se dirigera la flamme d'une bougie placée, dans ces conditions, devant une porte entr'ouverte, et, si l'on se borne à vous indiquer l'un ou l'autre sens, promettre de prouver le contraire, quelle que soit la réponse à laquelle on s'arrêtera ; mais, après avoir plaisanté, vous expliquerez à votre interlocuteur comment la dilatation de l'air par la chaleur est une des causes principales du vent.

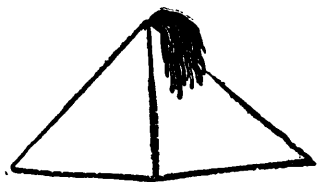
MAGUS.

Les femmes nous plaignent volontiers des peines que d'autres nous font endurer et jouissent de celles qu'elles-mêmes nous infligent. — PAUL BOURGET.

LEÇONS DE CHOSES

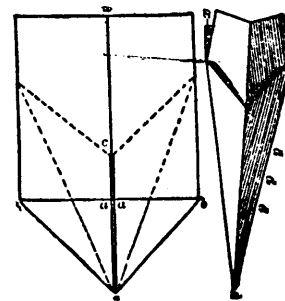
LE CHAPEAU DE GENDARME.—Le chapeau de gendarme ou chapeau pyramidal, se commence absolument comme le bateau de papier.

Quand on a terminé la fig. 2 en relevant les deux bandes de papier pour les amener l'une d'un côté, l'autre du côté opposé sur la ligne ponctuée (voy. bateau de papier, fig. 2), on rabat les petits coins (ponctués sur la figure) et le chapeau est terminé. On peut le surmonter d'un plumet fait avec du papier frisé.



Le chapeau de gendarme

LES FLÈCHES.—La fabrication des flèches de papier est le passe-temps des jeunes écoliers. Une flèche bien réussie doit être faite de la manière suivante : On prend une feuille de papier, au moins une fois aussi longue que large. On la double dans le sens de sa longueur, en faisant le pli xz ; on ouvre le papier ; on porte les deux coins $a a$ de l'une des extrémités sur la ligne du milieu et on apporte sur cette même



La flèche de papier

ligne les deux nouveaux coins $b b$, qui tombent en c . La nouvelle forme obtenue est représentée par les lignes ponctuées de notre figure. On replie alors cette figure en deux sur la ligne xz et l'on rabat en dehors les deux grands côtés extérieurs $d d d$ sur le même pli xz ; on soulève les ailes ainsi formées et la flèche est complète. Pour la lancer, on saisit la ligne xz entre le pouce et l'index et on jette le papier vers un but. La flèche décrit dans l'air une courbe gracieuse, mais il est rare qu'elle arrive au point visé.

PRIMES DU MOIS D'AOUT

LISTE DES RÉCLAMANTS

- Montréal.—Mlle Valiquette, 150, rue Barré ; Vital Le-fevre, 166, avenue de l'Hôtel-de-Ville ; Mlle P. d'A-mour, 259, rue St-Hubert ; Jos. Fréchette, 98, rue Amherst ; George Turenne, 169, rue Lagauchetière ; Ed. Grondin, 147, rue St-Charles Borromée ; J. Blache, 98, rue Lagauchetière ; J. A. LaBranche, 219, rue Craig ; A. Drolet, 193, rue St-Charles Borromée ; Madame Brosseau, 361, ave. de l'Hôtel-de-Ville ; Mlle H. Thibault, 360, rue St-Denis ; Nap. St-Amand, 201, rue Shaw ; Dr C. A. Dugas, 317, rue Dorchester.
- St-Henri de Montréal.—Mlle Delphine Leduc, 217, rue St Ferdinand.
- Ste-Cunégonde.—F. Neveu, 121, rue Vinet.
- Québec.—L. Chabot, 162, rue Richelien ; J. Voyer, 20, rue St-Pierre ; J. Letourneau, 25, rue Berthelot ; Odilon Desroche, 296, rue St-Olivier ; François Laberge, 791, rue St-Valier, St-Sauveur ; Joseph Michaud, 178, rue du Roi, St-Roch ; Alphonse Laberge, 45, rue Richard-son ; P. G. Masson, 266, rue de la Reine ; Dame Joseph Clavet, 10, rue Ste-Catherine, St-Sauveur ; Dame Joseph Coulomb, 427, rue du Roi, St-Roch ; Joseph Sanchagrin, 329, rue St-Jean.
- Winnipeg, Manitoba.—N. Bergeron, Rosin House.
- Longueuil.—A. Préfontaine.
- St-Guillaume Station.—A. Belisle.
- Sherbrooke.—Louis Leclerc ; Mme Ed. Gauthier.
- Notre-Dame de la Garde, Cap Blanc.—Pierre Lacroix.
- Lewiston, Me.—Mlle Lucia Barras, 249, rue Lincoln,